

Écritures cathares

RENÉ NELLI

glā eius. glā qm̄ unū genit. ap
atre. Plenū gracie cūmātū.
Ioh̄s testimoniū p̄bet de ip̄o. E
t clamabat dicens. hic est qm̄
dixi. q̄p̄os me uēturus est. ā
terme fact⁹ est. q̄ p̄os me par
erat. Et d̄ plenitudine eius n
os om̄s acce p̄m̄ grām a glā. q̄a
ley per moysen data est. grā e
ūtāt p̄līm ip̄m̄ facta est.



Os em
uēgūt
dn̄ant
du. es
nār u
os. ede
nār la
d̄ d̄na
m̄r de

Adorem deu em
lūm̄e peccat. e
ūtāt greūt ofensio
danit d̄l p̄ure es
s. et p̄it. es d̄l onor
āgelis. es d̄l onorat
p̄ la ozo. exlate. ex
tunt h̄d̄iters gl̄ior
d̄l bonauit d̄n
d̄l f̄ic̄s enauro
uor. s. ienl̄o q̄no
cā nos p̄q̄m̄ b̄nd

Quar mouit
catz elis alr
cadia. p̄m̄it ex
la. rēob̄ra esegō
lōtar esenes uo
la m̄ā uolotar.
ap̄etā les mal
los cāri que u
re p̄arcite no

Mai al cūl
d̄du nor
los cāri que u

ÉCRITURES CATHARES

RENÉ NELLI

Écritures cathares

Nouvelle édition actualisée et augmentée par Anne Brenon

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© Éditions du Rocher, 1995, 2011, pour la présente édition.

ISBN : 978-2-268-07166-4

ISBN pdf : 978-2-268-00521-8

*À Ferdinand Alquié
ce livre est dédié
depuis toujours.
R. N.*

PRÉFACE À LA NOUVELLE ÉDITION

L'historien n'interroge jamais que des épaves, et ces débris proviennent à peu près tous de monuments dressés par le pouvoir...

Nous ne savons rien de l'hérésie, sinon par ceux qui l'ont pourchassée et vaincue, par des actes de condamnation, de réfutation¹...

Ces réflexions en épigraphe du grand médiéviste français sont cruellement vraies si l'on considère l'ensemble de la nébuleuse hérétique chrétienne du XI^e et même du XII^e siècle. Dans le cas précis des cathares occidentaux pourtant, quelques écrits d'origine *hérétique* ont survécu au zèle bureaucratique de la persécution inquisitoriale et peuvent aujourd'hui faire entendre un témoignage contrasté – sur fond de littérature documentaire unanimement catholique et polémique. Certes, les *Écritures cathares* ne contredisent presque jamais franchement les informations rugueuses et partiales, mais schématiquement exactes, qui émanent des sources catholiques : sommes et traités anti-hérétiques représentent, pour l'historien, des documents précieux, riches, détaillés et globalement recevables, les officines et *scriptoria* de la controverse dominicaine ayant travaillé avec application dans un but d'efficacité maximale de la définition de

1. Georges Duby, *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, 1998.

l'hérésie et de sa contre-prédication. Mais les textes cathares rectifient avec infiniment de précision et de nuance la vision parfois à l'emporte-pièce des inquisiteurs, complètent heureusement l'information là où béait une lacune, et réorientent bien des perspectives qui paraissaient déroutantes. Décrit comme *hérésie manichéenne* par la polémique catholique, le catharisme se définit comme *exigence chrétienne* dans ses propres livres.

C'est dire combien la réédition du présent ouvrage s'imposait. Épuisé depuis de nombreuses années, *Écritures cathares* faisait gravement défaut parmi les usuels de base de tout chercheur, amateur, lecteur ou étudiant en catharisme. Certes, plusieurs des textes contenus ici ont depuis lors été publiés dans diverses éditions d'érudition² ; quel que soit leur mérite scientifique, ces publications ne peuvent cependant remplacer cet ouvrage unique voulu, conçu et réalisé par René Nelli dès 1959, dans le but très clairement défini d'offrir au lecteur, sous une forme accessible – c'est-à-dire en traduction française – mais avec un souci permanent de rigueur historique et d'intelligence critique, l'ensemble des textes écrits par les cathares occidentaux.

Mais une réédition publiée en 1994 ne pouvait en aucun cas se limiter au volume paru chez Denoël en 1959 et René Nelli lui-même, bien entendu, n'aurait pas manqué de remettre l'ouvrage sur le chantier. Depuis trente-cinq ans, il est faible de dire en effet que la recherche historique sur le catharisme a progressé – même si le commerce ésotériste des faux mystères, des messages illisibles et des niaises initiations de cathares d'opérette reste toujours imperturbablement égal à lui-même sur le marché des éditions attrape-touristes. De nouveaux textes d'origine cathare ont été mis au jour – c'est le cas du rituel de Dublin – ou ont été publiés – c'est le cas des sermons de prêche dont les registres de l'Inquisition ont consigné le souvenir. Il fallait donc *augmenter*, enrichir le volume de 1959 de ces découvertes, dont René Nelli n'avait pu alors avoir connaissance. Il fallait aussi *actualiser*.

2. Christine Thouzellier, *Un traité cathare inédit du début du XIII^e siècle, d'après le Liber contra Manichaeos de Durand de Huesca*, Louvain, Publications Universitaires, 1961 ; *Livre des deux principes*, Paris, Le Cerf, 1973 ; *Rituel cathare latin*, Paris, Le Cerf, 1977.

Non que l'ouvrage ait réellement « vieilli ». La pensée de Nelli, sa réflexion, fruit d'une vie de travail sur le catharisme occidental, garderont à jamais leur acuité et leur limpidité, mises au service d'une vive, profonde et sensible intelligence du phénomène hérétique médiéval. Nul, mieux que Nelli, n'a perçu et exprimé l'*esprit* du catharisme. Aussi, le présent volume propose-t-il une réimpression à l'identique de l'ensemble des textes de René Nelli : introductions, traductions, commentaires et notes. Le lecteur n'en trouvera pas ici une seule virgule qui ait été changée.

Mais il fallait, d'abord, rajeunir la bibliographie, la compléter des éditions et publications nouvelles ; il fallait aussi réajuster chacun des textes cathares dans la perspective actuelle de la recherche hérésiologique médiévale. C'est pourquoi quelques courts commentaires et notes viennent s'ajouter, dans le corps de l'ouvrage, à ceux de l'auteur, mais toujours dans un souci de fidélité à l'esprit de l'ouvrage et de continuité du travail de l'auteur.

En 1959, quand parut pour la première fois *Écritures cathares*, le chœur des historiens situait encore sans discussion les origines du catharisme médiéval dans les orientes antiques du zoroastrisme, du manichéisme, par paulicianisme et bogomilisme interposés. L'ouvrage scientifique de référence était alors la thèse d'Arno Borst, *Die Katharer*, publiée à Stuttgart en 1953³. René Nelli, quant à lui, exprimait déjà ses réserves et ses doutes à propos de cette filiation mécaniste. C'était plus volontiers dans les Évangiles et chez les philosophes chrétiens qu'il cherchait les origines du catharisme. Aujourd'hui, le catharisme apparaît effectivement, au regard de l'historien, non plus tant comme ce corps étranger artificiellement greffé dans la chair de la chrétienté médiévale, que comme une forme somme toute représentative parmi d'autres de christianisme médiéval, porteuse sans doute de quelque bagage archéochrétien (liturgie du baptême par

3. Les autres ouvrages de référence de l'époque étaient ceux de Steven Runciman, *Le manichéisme médiéval*, trad. française Payot, 1949, et d'Hans Söderberg, *La Religion des cathares, étude sur le gnosticisme de la Basse Antiquité et du Moyen Âge*, Uppsala 1949. Le point actuel sur la question dans l'article d'Ylva Hagman, « Was Catharism a neo manicheism ? » dans *Heresis*, n° 21, 1994.

imposition des mains, tradition d'exégèse néotestamentaire à tendance dualiste et peut-être à coloration vaguement gnostique), mais manifestant le caractère monachique grave de la spiritualité romane. Les travaux extrêmement récents de Pierre Bonnassie et Richard Landes, en particulier, apportent un éclairage totalement neuf sur les hérésies de l'An Mil et du XI^e siècle, qui renouvelle en profondeur le vieux débat Morghen/Dondaine des années cinquante : sont ainsi mis au jour bien des racines et bien des germes de l'hérésie, dans le cadre d'un anti-cléricalisme populaire qui s'épaulait de la contestation évangélique plus érudite de certains clercs et religieux⁴.

Les cathares médiévaux n'eurent certes nul besoin de recourir à des écrits manichéens – qu'ils ignoraient du reste et n'utilisèrent jamais – pour constater que l'Église romaine ne suivait pas l'exemple des apôtres, mettait en œuvre une piété à caractère formaliste et superstitieux et se compromettait dans les œuvres du siècle. Ils purent lire dans le Nouveau Testament que les apôtres baptisaient par l'Esprit et imposaient les mains (Actes des Apôtres) et qu'il existe une opposition fondamentale entre Dieu et ce monde (Évangile et première épître de Jean). En fait, les Écritures chrétiennes présentent, à la différence de l'Ancien Testament, une coloration dualiste incontestable, due sans doute à une influence moyen-orientale. Ce n'est que par Nouveau Testament interposé que l'hérésie médiévale aurait, en fait, présenté un caractère de « néo-manichéisme ».

Voici par exemple ce que, en 1985, put écrire le grand médiéviste italien Raoul Manselli, au terme d'une vie consacrée à l'étude des spiritualités dissidentes, du catharisme au franciscanisme spirituel : « Nous pouvons conclure, semble-t-il, que l'aspect essentiel [du catharisme] fut l'évangélisme et sa traduction en pratique de vie, jusqu'à récupérer la valeur primitive et salvatrice du martyre. Il en résulte que le phénomène cathare, avec sa renonciation au monde, avec sa force de cohésion spirituelle, dans la résistance commune à l'Inquisition

4. Voir notamment la contribution de Pierre Bonnassie et Richard Landes, « Une nouvelle hérésie est née dans le monde », dans l'ouvrage collectif *Les Sociétés méridionales autour de l'An Mil, répertoire des sources et documents commentés*, coordonné par Michel Zimmerman, Paris, C.N.R.S., 1992.

et à la prédication catholique, a été une composante essentielle de la religiosité médiévale. S'il a pu paraître un corps étranger, c'est parce qu'on a donné de l'importance à des aspects isolés du catharisme⁵... »

Dès 1959 également, René Nelli minimisait la portée des divergences entre cathares dualistes *mitigés* et cathares dualistes *absolus*, qui avaient été démesurément focalisées, amplifiées et pas toujours comprises, en fait, par les polémistes catholiques du XIII^e siècle. Depuis le milieu du XIX^e siècle et Charles Schmidt, les historiens ne disposaient guère alors d'autre source que le matériau documentaire anti-cathare médiéval. Ils se recopiaient les uns les autres dans une lignée qui passa au XX^e siècle par le père Dondaine, Arno Borst ou Élie Griffie et devint tradition de référence. Ils emboîtèrent le pas à ces derniers et décrivirent le catharisme comme un phénomène double : *les monarchiens* ou *mitigés*, se situant dans une certaine parenté avec le christianisme et provenant sans doute d'une filiation gnostique, et les *dyarchiens/absolus*, étrangers à tout contexte chrétien, témoignant probablement d'une filiation directe avec le dualisme manichéen radical, voire avec le zoroastrisme⁶. Les ouvrages de cette époque présentaient aussi la vie intellectuelle du catharisme médiéval comme un déchirement permanent et aigu entre ces deux conceptions dogmatiques irréductibles. Il est bien entendu que je ne fais ici que schématiser un courant de réflexion historique qui témoigna, en son temps, d'un souci de rigueur incontestable et offrit aussi des analyses finement nuancées qui sont encore parfaitement valables.

Aujourd'hui, ce débat mitigés/absolus est rendu à sa place, plus modeste, de réflexion vivante – c'est-à-dire évolutive – à caractère rationaliste sur le problème du mal, menée au sein des communautés hérétiques dans la perspective de résoudre successivement

5. Raoul Manselli, « Évangélisme et mythe dans la foi cathare », dans *Heresis*, n° 5, 1986, p. 14.

6. Cette thèse est encore soutenue dans l'ouvrage récent de Ioan P. Couliano, *Les Gnosés dualistes d'Occident*, Paris, Plon, 1990, qui n'hésite pas à trouver, dans les prédications des ministres de la dernière Église cathare, les traces d'un « dogme » dualiste monarchien (mitigé), que Pierre Authié aurait rapporté d'Italie au début du XIV^e siècle – ce que les documents ne permettent pas de soutenir.

les contradictions internes des solutions proposées, sans qu'il y ait vraiment d'incidence sur l'unité profonde de l'Église cathare. On sait en effet que ce fut simplement, mais gravement, pour des raisons de filiation d'autorité, de validité de filiation sacramentelle, que divers évêques cathares italiens en arrivèrent à se contester l'un l'autre une légitimité religieuse – et non pour des raisons de dogme. Il n'est plus concevable en 1994, car contraire à l'information des sources et conforme à un consensus historique dépassé, de prétendre encore que ce fut pour les convertir à un dogme de dualisme absolu que l'évêque bogomile de Constantinople, Nicetas, vint, en 1167, présider à Saint-Félix en Lauragais l'assemblée générale des Églises cathares occidentales⁷... Les travaux et publications de Jean Duvernoy en particulier, et notamment sa *Religion des cathares*, parue en 1978, ont grandement contribué à rendre au catharisme son visage de christianisme non dogmatique et, plus largement, à relativiser l'importance du dualisme proprement dit au sein de la spiritualité cathare⁸.

L'intuition de René Nelli, qui voit un augustinisme dans l'expression – parvenue à son stade d'achèvement – de la réflexion théologique cathare sur le problème du mal, c'est-à-dire dans le dualisme absolu du *Livre des deux principes*, est aujourd'hui reprise et confirmée⁹ : l'appartenance intellectuelle incontestable d'un dialecticien tel que Jean de Lugio, comme déjà des auteurs du Traité anonyme, au rang de la scolastique augustinienne, situe bien le catharisme, comme le veut du reste la simple chronologie, dans la famille et la logique d'une méthode de raisonnement et de pensée antérieure à la scolastique

7. Jean Duvernoy, le premier, a rétabli dans leur juste perspective l'assemblée de Saint-Félix (qui n'a jamais été « de Caraman ») et le rôle de Nicetas. Le point actuel sur cette question dans deux articles : Anne Brenon, « Le faux problème du dualisme absolu » dans *Heresis*, n° 21, 1994 ; et Ylva Hagman, « Le catharisme, contre-Église et ordre religieux », dans *La Persécution du catharisme*, Actes de la 6^e session d'Histoire médiévale du CNEC/Centre René Nelli (septembre 1993), Toulouse, Privat, à paraître.

8. Voir notamment le chapitre consacré au dualisme dans cet ouvrage (pp. 39-55). Ainsi, p. 42, l'auteur résume la question en posant que, contrairement au dualisme manichéen, le dualisme cathare « est ainsi, non point un point de départ, mais l'aboutissement d'un raisonnement, un résidu d'analyse scripturaire ».

9. René Nelli en donne une argumentation très dense dans *La Philosophie du catharisme*, Payot, 1975.

thomiste, qui sera, elle, réellement aristotélicienne et marquera le grand tournant dogmatiste du Moyen Âge chrétien¹⁰.

Il n'en reste pas moins que René Nelli, aujourd'hui, n'écrit sans doute plus de manière aussi affirmative – ou du moins assortirait d'une annotation renouvelée – une phrase comme celle qui ouvre son introduction sur le rôle de Jésus-Christ : « La personne de Jésus-Christ joue dans le catharisme un rôle beaucoup moins important que dans le catholicisme. » On comprend que cette vue ait pu s'imposer au spécialiste et au familier qu'il était du *Livre des deux principes* et de la philosophie du catharisme – comme, et c'est le paradoxe, elle n'avait pas manqué de s'imposer, naguère, aux historiens fondant leur analyse sur les seules sources textuelles anti-cathares, celles qui insistaient le moins, bien sûr, sur le caractère *christique* des liturgies hérétiques. Elle paraît beaucoup moins évidente désormais, à qui considère, dans leur contexte historique, l'ensemble des prédications, traités et rituels cathares, rituel de Dublin compris.

Si l'on devait tenter aujourd'hui une définition du catharisme historique qui prenne en compte, par exemple, le Manuscrit 609 de Toulouse (registre des dépositions des populations lauragaises devant les inquisiteurs Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre en 1244-1245) ou le traité de l'Église de Dieu (rituel de Dublin), aussi bien que la Somme contre les cathares de Rainier Sacconi ou celle d'Anselme d'Alexandrie, cette définition – exercice périlleux s'il en est – le présenterait sans doute essentiellement comme une Église à caractère chrétien s'opposant à l'Église romaine. Elle revendiquait avoir reçu du Christ et perpétué depuis les apôtres le pouvoir de lier et délier, et pratiquait un sacrement, un rite baptismal destiné à sauver les âmes. Ce n'est qu'en second plan que le catharisme se définirait comme une « école philosophique » médiévale, ayant porté une réflexion scolastique sur le problème du mal, ou comme une hérésie doctrinale dualiste.

C'est sur ce point que la vision historiographique traditionnelle d'un catharisme défini comme manichéisme médiéval – qui

10. Excellentes clarification et mise au point dans la contribution de Roland Poupin, « L'œuvre de Thomas d'Aquin : un renversement de perspective dans la scolastique », dans *La Persécution du catharisme*, op. cit.

prévalut durant au moins cent ans, du milieu du XIX^e siècle jusqu'au cœur des années 1970 – a été le plus profondément renouvelée par la recherche contemporaine¹¹. Même si le Christ des cathares tient essentiellement un rôle de messager de la Bonne Nouvelle qui le distingue du Christ de l'Église catholique, venu pour souffrir et mourir sur une croix, même si le second s'est fait chair alors que le premier ne manifesta qu'apparence de corps, le monde, ses pompes et ses œuvres persécutèrent le premier comme le second, et le premier comme le second fut pleinement l'envoyé du Père, investi de la mission divine de la rédemption du genre humain. Sans Christ, pas plus de catharisme que de catholicisme. Ce qui oppose finalement catharisme et catholicisme, bien plus qu'une divergence dogmatique et théorique entre monisme et dualisme, c'est une divergence de pratique sacramentelle : baptême de l'Esprit ou eucharistie, entre deux Églises chrétiennes qui prétendaient l'une et l'autre tenir du Christ le pouvoir et le geste du Salut des âmes – et s'excluaient l'une l'autre.

Les textes cathares publiés en adjonction à la première édition d'*Écritures cathares* illustrent du reste particulièrement cette nouvelle mise en perspective du catharisme, qui prolonge directement la réflexion de René Nelli. Pas plus que l'auteur lui-même lors de la réédition de 1968, nous n'avons jugé utile de donner dans le cadre de ce volume le texte de l'apocryphe vétéro-testamentaire *Vision d'Isaïe*, dont une phrase ou deux furent peut-être citées en référence par des prédicateurs cathares, mais qui ne représente qu'un apocryphe très courant, communément utilisé dans le contexte chrétien le plus général – ce qui n'est pas le cas de l'apocryphe slave d'origine bogomile dit *Interrogatio Johannis* ou *Cène secrète*¹².

On trouvera, par contre, l'authentique *Écriture cathare* d'un troisième rituel occidental, le rituel occitan de Dublin, qui

11. Une bonne synthèse récente : Daniela Müller, *Albigenser, die wahre Kirche? Eine Untersuchung zum Kirchenverständnis der « Ecclesia Dei »*, Wissenschaftlicher Verlag A. Lehmann, Gerbrunn bei Würzburg, 1986. Pour plus de détail, voir le dossier : « Le consolament : initiation chrétienne et sacrement », dû à Ylva Hagman et Anne Brenon dans *Heresis*, n° 20, 1993, pp. 7-55.

12. Le lecteur intéressé peut se reporter à la traduction de cet apocryphe chrétien donnée par René Nelli dans *Le Phénomène cathare*, rééd. Toulouse, Privat, 1990.